

Crepier - Webmaster

De: Jean-Jacques Lebrun <rightscontrol_jjlebrun@sucesale.fr>
Envoyé: lundi 29 juin 2026 08:15
À: Crepier - Webmaster
Objet: Re: Référence dossier : 272621 Concerne : usage non autorisé d'image(s) StockFood France

Bonjour,

Nous sommes désolés de ne pas être parvenus à trouver une solution amiable à ce dossier de droit d'auteur concernant l'utilisation illicite de notre photo..
Nous avons pourtant réalisé un effort important dans votre direction suite à notre entretien, votre compréhension pour notre action, l'écoute des éléments que vous avez avancés qui ont amené notre photo sur votre plateforme et le retrait de notre photo.

Pour ce qui concerne les préjudices, permettez-nous d'en juger.
Ceux-ci résultent cumulativement des éléments suivants :

- du gain manqué correspondant au montant de la redevance qu'elle aurait dû percevoir au titre de la licence dont votre cliente aurait dû s'acquitter pour l'utilisation prolongée de l'image en cause.
- des pertes subies au titre des moyens qu'elle a dû mettre en œuvre pour identifier cette utilisation non autorisée.
- du préjudice moral résultant notamment de la banalisation de l'image, de la dévalorisation des exclusivités d'exploitation qu'elle est en mesure de concéder à ses clients, de l'absence de tout crédit et du recadrage de l'œuvre originale.

Si nous laissons notre photo être utilisée sans licence sur internet par qui le désire, il nous sera difficile par la suite d'exiger d'un client de payer un montant pour l'utilisation d'une même photo que tout le monde aura vu et qui n'aura rien coûté à personne. On peut parler dès lors de parasitisme.
Nous pouvons échanger longuement de cet aspect évidemment. Et l'avis d'un tribunal peut nous être utile.

Enfin, les montants que nous réclamons sont toujours basés sur le prix d'achat de notre licence pour le type d'utilisation que vous avez faite de l'image.
Dans le cas présent, le prix d'achat de l'image si la licence avait été achetée en toute légalité aurait été de **925€: usage commercial 2 photos 3 publications/ plus d'un an/ web.**

Il vous suffit de vous rendre sur notre site et demander un devis en ligne pour l'image en question et pour le même usage: <https://www.stockfood.fr/>
Ou de demander un devis via notre seconde plateforme <https://www.sucesale.com>

Important, ne confondez pas les tarifs en « royalty free » pour certaines de nos photos des tarifs en « right managed » qui sont plus élevés.

Il existe donc certaines photos beaucoup moins chères que d'autres et inversement.

Notre agence détermine en effet sa propre tarification en toute liberté, aucun utilisateur ne détermine les tarifs à la place du créateur ou de l'agent du photographe.

Il existe de nombreux fournisseurs de photos qui appliquent d'autres tarifs que les nôtres, c'est leur choix, mais vous ne pouvez décider que nous devons appliquer les tarifs qui vous déterminent.

Et sur notre site, il y a différents tarifs visibles en ligne, fonction de différents critères dont nous sommes seuls juges.

Les tarifs peuvent ainsi varier en fonction des exigences de chaque photographe.

Il n'y a donc pas un tarif unique par photo.

Concernant nos dossiers pour utilisation sans licence, ils sont détaillés dans le premier courrier qui vous a été envoyé, sachez donc que sont rajoutés au tarif de base des pourcentages basés :

-sur les frais liés à la constitution et le suivi de notre dossier.

-enfin sur les frais généralement liés par les tribunaux dans les cas d'utilisation sans licence.

Ces frais sont détaillés dans le premier courrier que vous avez reçu : « Foire aux questions, point 5 ».

Veillez noter que nos tarifs, base sur laquelle sont calculées les pénalités, sont indépendants du nombre de visites, de l'audience ou du succès en terme d'audience de la publication.

Ils ne sont pas non plus dépendants de la situation financière de la personne qui nous achète une de nos photos.

Il n'y a donc aucun lien entre notre tarif et le montant réclamé dans ce dossier d'une part, un quelconque bénéfice que vous auriez pu réaliser en publiant notre photo, et le nombre de vues d'autre part..

Nos tarifs tiennent compte par contre de la durée de la publication. Mais en terme d'année de visibilité et non de jours ou d'heures...

Nos photographes sont épuisés de voir leurs photos de plus en plus souvent utilisées sur le net sans la moindre autorisation.

Nous sommes heureux et fiers de défendre leurs droits et de demander des compensations aux utilisateurs.

Nous investissons beaucoup de temps, d'énergie et d'argent pour y parvenir et les satisfaire. Et ceci dans le cadre de la lutte contre le pillage dont notre agence, et nos photographes, tout comme nos propres clients font l'objet sur internet. Nous sommes donc contraints de mettre en œuvre des moyens colossaux pour faire respecter les droits d'auteur de nos photographes, mais également tenus de veiller au respect de nos engagements pris envers eux.

Nous ne sommes pas législateur, il s'agit de droit d'auteur, notre photo a été publiée sans licence, sans notre accord ou celui du photographe, sans rémunération, et nous représentons des photographes dont la vente de leur image est la seule ressource.

Mais nous essayons toujours de trouver une solution conciliante avant de nous tourner vers les tribunaux.

Nous vous pensions plus sensibles aux droits et obligations liés à la propriété intellectuelle. Vos propres mentions légales nous ont rassuré en ce sens :

<https://crepier.info/mentions-legales>

Propriété intellectuelle Droit de propriété intellectuelle

Le site, sa structure générale, ainsi que les textes, images animées ou non, sons, savoir-faire, dessins, graphismes et tout autre élément composant le site, sont la propriété exclusive de crepier.info, ou de ses membres.

L'ensemble de ce site relève de la législation française et internationale sur les droits d'auteur et de la propriété intellectuelle. Les noms, marques et enseignes cités sur ce site sont la propriété de leurs déposants respectifs. Toute utilisation ou reproduction, totale ou partielle, du site, des éléments qui le composent et/ou des informations qui y figurent, par quelque procédé que ce soit, constitue une contrefaçon sanctionnée par le code de la propriété intellectuelle.

Toutefois, les informations propres à ce site peuvent être utilisées par des tiers dans les conditions suivantes : toutes les informations diffusées directement sur le site crepier.info, à l'exception de l'iconographie, des photos, vidéos, affiches, logos et marques, pourront être reproduites, représentées ou rediffusées par des tiers après l'obtention préalable d'une autorisation écrite du webmestre, à condition d'en mentionner la source. Elles ne pourront toutefois être utilisées à des fins commerciales ni publicitaires.

crepier.info se réserve la possibilité, à tout moment, sans préavis et sans avoir à motiver sa décision, d'interdire aux tiers concernés l'utilisation des informations telles que définies ci-avant. Dans ce cas, crepier.info informera la personne concernée qui disposera de 8 jours ouvrés pour mettre fin à ses pratiques.

Toute exploitation non autorisée du site ou de l'un quelconque des éléments qu'il contient sera considérée comme constitutive d'une contrefaçon et poursuivie conformément aux dispositions des articles L.335-2 et suivants du Code de Propriété Intellectuelle.

Notre médiation arrive bientôt à son terme.

Le dossier quittera donc alors ma conciliation et sera transmis à nos avocats après un dernier rappel.

Bien à vous

Jean-Jacques Lebrun

Conformité des Licences

E: rightscontrol_jjlebrun@sucesale.fr

T: 01 84 76 26 66

Prenez un rendez-vous en ligne : fantastical.app/JJLebrun/Rights-Control

www.rightscontrol.com

RIGHTS CONTROL

N° RCS : 432 250 371

N° TVA: FR29432250371

[Consulter notre Kbis](#)

De : Crepier - Webmaster <webmaster@crepier.info>

Date : vendredi, 26 juin 2026 à 17:09

À : Jean-Jacques Lebrun <rightscontrol_jjlebrun@sucesale.fr>

Objet : RE: Référence dossier : 272621 Concerne : usage non autorisé d'image(s)
StockFood France

Monsieur,

Je fais suite à vos différents courriers concernant l'utilisation de deux photographies dont la société Sucré Salé SAS revendique les droits.

Je prends acte de votre refus d'envisager la solution constructive et de visibilité commerciale que je vous avais proposée dans un souci d'apaisement.

Je vous rappelle que mon site personnel crepier.info (sans aucun statut juridique) est un site purement amateur, géré de manière bénévole à mes frais exclusifs de retraité, sans aucune source de revenus. Il avait pour objectif de partager des informations techniques entre passionnés et professionnels de crêpes bretonnes réalisées sur une billig.

Dès votre signalement, j'ai immédiatement retiré les deux visuels concernés. Je n'avais aucune raison de penser que ces visuels, transmis par des contributeurs passionnés, n'étaient pas libres de droits. Cette réaction témoigne de ma bonne foi et de mon absence totale d'intention de porter atteinte à des droits de propriété intellectuelle.

Afin d'éviter tout autre quiproquo, **le site internet a été intégralement remplacé par une seule page d'explication**. La fermeture définitive du site

<https://crepier.info> ne me causera aucun préjudice, car il n'est pas une source de revenus mais de coûts, seuls les crêpiers et les crêperies en quête d'informations techniques à ce sujet seront pénalisés.

Au regard : de mon absence totale d'intention fautive, de la suppression immédiate des contenus dès notification, du caractère non lucratif du site, de l'absence d'exploitation commerciale, du caractère très limité de la diffusion et de ma situation personnelle, le montant de l'indemnisation demandée apparaît manifestement disproportionné.

Sur le plan juridique, je conteste formellement le montant de vos réclamations pour les motifs suivants :

1. **Inopposabilité de vos barèmes et frais annexes** : En vertu de [l'article 1199 du Code civil](#) (principe de l'effet relatif des contrats), vos "frais de dossier", "frais de détection" ou barèmes de pénalités internes ne m'ont jamais été consentis et me sont juridiquement inopposables.
2. **Absence de préjudice économique réel** : Conformément à [l'article L331-1-3 du Code de la propriété intellectuelle](#) et à [l'article 1240 du Code civil](#), l'indemnisation de la contrefaçon est strictement mesurée au préjudice réel subi par le titulaire. Or, les données de ma *Google Search Console* démontrent un impact économique nul :
 - **Photo 1** <https://crepier.info/images/articles/literature/8-recettes.pdf>
 - 0 clic en recherche image sur Google sur 1 an - [Copie d'écran Google Search Console](#)
 - 50 clics en recherche web sur Google sur 1 an (un PDF avec 8 recettes dont les sources étaient précisées) - [Copie d'écran Google Search Console](#)
 - **Photo 2** <https://crepier.info/recettes/crepes-du-monde/banh-xeo-crepe-vietnamienne>
 - 0 clic en recherche image sur Google sur 1 an - [Copie d'écran Google Search Console](#)
 - 14 clics en recherche web sur Google sur 1 an - [Copie d'écran Google Search Console](#)
 - <https://crepier.info/photos-videos/ailleurs> - 0 clic sur 1 an (galerie de photos des crêpes d'ailleurs) - <https://crepier.info/images/phocagallery/ailleurs/banh-xeo.jpg>

Ces URLs ne sont pas indexées sur Google.

Ces 2 photos sont utilisées sur de nombreux sites internet, Photo 1 et Photo 2 pour voir des exemples de recherches par image sur Google :

- [Photo 1](#) (50 clics uniquement en 1 an, soit moins de 0,14 clic par jour sur crepier.info)
- [Photo 2](#) (14 clics uniquement en 1 an, soit 0,038 clic par jour sur crepier.info)

À la vue du nombre de clics sur crepier.info, sur une période de 1 an, concernant ces 2 photos, le préjudice lié à leur utilisation par inadvertance me semble négligeable par rapport à leur large diffusion sur des sites aux taux de visites sans comparaison avec crepier.info.

Dans un esprit constructif et afin de clore ce dossier à l'amiable, je vous serais reconnaissant de bien vouloir reconsidérer votre demande et envisager soit un abandon de celle-ci, soit une réduction significative adaptée à la situation.

Afin de clore définitivement et immédiatement ce litige sans entamer de démarches procédurales inutiles et coûteuses pour nos deux parties, je vous formule **une offre unique, globale et définitive de règlement amiable à hauteur de 80,00 € (quatre-vingts euros)**, soit 40,00 € par photographie.

Cette offre est formulée à titre transactionnel, sans reconnaissance préjudiciable de responsabilité ou de faute, et pour solde de tout compte.

Si vous acceptez cette proposition, je vous invite à me faire parvenir un protocole d'accord transactionnel conforme à [l'article 2044 du Code civil](#) formalisant ce montant de 80,00 €. À réception de ce document signé, je procéderai immédiatement au règlement.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Didier Guillerm

De : Jean-Jacques Lebrun <rightscontrol_jjlebrun@sucesale.fr>

Envoyé : vendredi 26 juin 2026 07:14

À : Crepier - Webmaster <webmaster@crepier.info>

Objet : Re: Référence dossier : 272621 Concerne : usage non autorisé d'image(s)
StockFood France

RIGHTS CONTROL

Rights Control
35t Av. Pierre Grenier
92100 - Boulogne-Billancourt

	Crepier Info Didier Guillerm

Boulogne-Billancourt, le 26. juin 2026.

Concerne : usage non autorisé d'image(s) StockFood France

Référence dossier : 272621	Montant indemnité transactionnelle : 6387.50€
Nombre image(s) : 13001037, 13001037, 60201766	Echéance indemnité transactionnelle : 10/7/2026

Madame, Monsieur,

Sucré Salé SAS, via son département Rights Control, vous a récemment écrit afin de vous proposer un règlement amiable pour l'utilisation non autorisée d'image(s) en droits gérés exclusivement commercialisées par Sucré Salé SAS. Bien que nous ayons essayé de communiquer avec vous à plusieurs reprises, vous n'avez pas jugé opportun de régler ce dossier.

Ainsi, à ce jour, cette affaire n'est malheureusement toujours pas résolue.

Nous vous avons fourni toutes les informations utiles sur cette affaire ainsi que des délais afin de vous permettre d'apprécier le bien-fondé de nos demandes et/ou de solliciter un avis juridique auprès d'un professionnel du droit.

Nous vous offrons une dernière possibilité de régler ce dossier à l'amiable. Le paiement intégral de l'indemnité, ainsi que le retrait des images, permettront de mettre un terme définitif à ce dossier. Une facture portant la mention "payée" et comprenant la confirmation que cette affaire est transigée vous sera communiquée à réception du règlement intégral et sous réserve que les images ne soient plus utilisées.

Pour vous acquitter de ce montant, merci d'indiquer votre numéro de dossier 272621 et d'utiliser l'un des modes de règlement suivants :

DETAIL DES MOYENS DE PAIEMENTS MIS A VOTRE DISPOSITION :

- Paiement via virement bancaire:
Banque: CIC
Compte au nom de: Sucré Salé SAS
IBAN: FR76 3006 6109 3300 0201 0030 120
BIC: CMCIFRPP

Si aucun accord n'est conclu **dans les 8 jours ouvrables** à compter de la date de cet envoi, nous n'aurons pas d'autre choix que d'engager une action judiciaire auprès du Tribunal Judiciaire compétent.

Nous devons attirer votre attention sur le fait qu'une telle procédure occasionne d'importants frais supplémentaires, notamment :

- Frais d'huissier
- Frais de procédure
- Honoraires d'avocat

Sucré Salé SAS s'est engagée à effectuer toutes les démarches utiles en cas d'utilisation non autorisée non seulement pour protéger ses intérêts, mais aussi pour protéger les intérêts des photographes professionnels qu'elle représente. C'est pourquoi nous devons appliquer rigoureusement les règles protectrices de leurs intérêts et des nôtres et que nous sommes en droit d'attendre de votre part une coopération efficace et rapide.

En tout état de cause, cette lettre ne vaut en aucun cas renonciation par Sucré Salé SAS et/ou les photographes, en tout ou partie, à leurs droits et recours.

Nous vous prions de croire, Madame/Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Jean-Jacques Lebrun

Conformité des Licences

E: rightscontrol_jjlebrun@sucesale.fr

Vous pouvez également prendre un rendez-vous téléphonique en utilisant le lien ci-dessous :

[Programmer un rendez-vous](#)

T: 01 84 76 26 66

W: www.rightscontrol.com

RIGHTS CONTROL

Un département de Sucré Salé sas

35t Av. Pierre Grenier 92100 - Boulogne-Billancourt

N° RCS : 432 250 371

N° TVA: FR29432250371

[Consulter notre Kbis](#)

DEMANDE DE REGLEMENT - DOSSIER : 272621

Photographe : News Life Media, News Life Media, Roulier/Turiot - **Agence** : StockFood France

Référence(s) image(s): 13001037, 13001037, 60201766

Nombre d'image(s) : 3

Site internet : crepier.info

Détail de l'offre de règlement à l'échéance finale

Détail	Montant
Redevance - licence de base	925.00 €
Frais de détection sur utilisation non autorisée	1350.00 €
Pénalité pour défaut de crédit photo	925.00 €
Frais de gestion interne suite à utilisation non autorisée	675.00 €
Atteinte au droit moral de l'auteur photographe	0.00 €
Dévalorisation du cliché	100.00 €
Bénéfices et économies illicitement réalisés	150.00 €
Atteinte aux investissements réalisés (commercialisation et protection du cliché)	150.00 €
Pénalité pour dépassement de l'étendue de la licence (durée territoire, support)	0.00 €
Frais recouvrement sur utilisation non autorisée	1125.00 €
<i>TVA sur redevance - licence - taux applicable = 10%</i>	92.50 €
<i>TVA sur frais de services - taux applicable = 20%</i>	895.00 €
Total (HT)	5400.00 €
Total (TTC)	6387.50€

De : Jean-Jacques Lebrun <rightscontrol_jllebrun@sucesale.fr>

Date : mardi, 16 juin 2026 à 08:44

À : Crepier - Webmaster <webmaster@crepier.info>

Objet : Re: Référence dossier : 272621 Concerne : usage non autorisé d'image(s)
StockFood France

Bonjour,

Nous ne pouvons entamer aucune démarche commerciale avec vous tant que notre dossier ne sera pas clôturé.

La proposition que nous vous avons envoyée comprend le montant à payer pour l'usage illégal de notre photo depuis sa mise en ligne jusqu'à ce jour.

Et une partie réduite de frais de dossier lié à la gestion de celui-ci.

Nous vous confirmons que dès la réception de votre règlement afin de régulariser votre dossier, et sous réserve du retrait effectif des images de votre site internet, nous considérerons que votre dossier est clos.

Si vous souhaitez utiliser dans le futur des photos des différentes marques représentées par Sucré Salé SAS, vous pouvez créer votre compte en ligne <https://www.sucesale.com/>

L'échéance de notre offre amiable après révision de votre dossier est largement dépassée.

Nous vous invitons à rapidement vous en acquitter avant que le dossier ne quitte notre conciliation pour être confié à nos avocats.

Bien à vous

De : Crepier - Webmaster <webmaster@crepier.info>

Date : lundi, 15 juin 2026 à 16:51

À : Jean-Jacques Lebrun <rightscontrol_jllebrun@sucesale.fr>

Objet : RE: Référence dossier : 272621 Concerne : usage non autorisé d'image(s)
StockFood France

Bonjour Monsieur Lebrun,

J'attends toujours votre réponse

Cordialement,

Didier

De : Crepier - Webmaster <webmaster@crepier.info>

Envoyé : mercredi 3 juin 2026 15:42

À : 'Jean-Jacques Lebrun' <rightscontrol_jllebrun@sucre-sale.fr>

Objet : RE: Référence dossier : 272621 Concerne : usage non autorisé d'image(s)
StockFood France

Bonjour,

Je n'ai pas eu de réponse concernant ma proposition.

SOIT

Garder le site en activité en ajoutant le texte ci-dessous (ou un autre texte avec vos propositions) dans la galerie de photos dans laquelle il n'y a plus que des photos avec des noms de crêpiers identifiés, afin de communiquer positivement sur votre/vos entreprise(s).

Quelques photos de crêpes ou galettes réalisées par des crêpiers

Vous souhaitez faire appel à un photographe professionnel pour immortaliser vos œuvres ou utiliser des photos sous licence, vous pouvez utiliser des services spécialisés tel que [Sucré Salé](#), [StockFood](#)

<https://crepier.info/photos-videos/crepes> (plus accessible suite à fermeture du site)

OU

Fermer le site

Faute de réponse j'ai fermé le site en le remplaçant par une simple page expliquant les motifs de sa fermeture

<https://crepier.info/>

Cordialement,

Didier

De : Crepier - Webmaster <webmaster@crepier.info>

Envoyé : vendredi 22 mai 2026 12:09

À : 'Jean-Jacques Lebrun' <rightscontrol_jllebrun@sucre-sale.fr>

Objet : RE: Référence dossier : 272621 Concerne : usage non autorisé d'image(s)
StockFood France

Bonjour,

Je vous avais fait la proposition de faire de la publicité pour vos services en haut de ma galerie de photos de crêpes réalisés par les crêpiers, solution que j'avais mis en œuvre provisoirement, texte modifiable selon vos attentes en terme de communication.

La réception de votre courrier me laisse penser que vous n'avez pas retenu cette proposition.

J'ai donc fermé mon site internet <https://crepier.info> qui n'est pas une source de revenus mais de dépense.

Cordialement,

Didier

De : Crepier - Webmaster <webmaster@crepier.info>

Envoyé : mercredi 20 mai 2026 15:27

À : 'Jean-Jacques Lebrun' <rightscontrol_jjlebrun@sucesale.fr>

Objet : RE: Référence dossier : 272621 Concerne : usage non autorisé d'image(s)
StockFood France

Bonjour,

Juste pour information, ajout du texte ci-dessous dans la galerie de photos

Quelques photos de crêpes ou galettes réalisées par des crêpiers

Vous souhaitez faire appel à un photographe professionnel pour immortaliser vos œuvres ou utiliser des photos sous licence, vous pouvez utiliser des services spécialisés tel que [Sucré Salé](#)

<https://crepier.info/photos-videos/crepes>

Cordialement,

Didier

De : Jean-Jacques Lebrun <rightscontrol_jjlebrun@sucesale.fr>

Envoyé : mercredi 20 mai 2026 09:40

À : Crepier - Webmaster <webmaster@crepier.info>

Objet : Re: Référence dossier : 272621 Concerne : usage non autorisé d'image(s)
StockFood France

Bonjour,

Merci pour votre retour.

Nos photographes sont épuisés de voir leurs photos de plus en plus souvent utilisées sur le net sans la moindre autorisation.

Nous sommes heureux et fiers de défendre leurs droits et de demander des compensations aux utilisateurs.

Nous investissons beaucoup de temps, d'énergie et d'argent pour y parvenir et les satisfaire. Et ceci dans le cadre de la lutte contre le pillage dont notre agence, et nos photographes, tout comme nos propres clients font l'objet sur internet. Nous sommes donc contraints de mettre en œuvre des moyens colossaux pour faire respecter les droits d'auteur de nos photographes, mais également tenus de veiller au respect de nos engagements pris envers eux.

Nous ne sommes pas législateur, il s'agit de droit d'auteur, notre photo a été publiée sans licence, sans notre accord ou celui du photographe, sans rémunération, et nous représentons des photographes dont la vente de leur image est la seule ressource.

Mais nous essayons toujours de trouver une solution conciliante avant de nous tourner vers les tribunaux.

Sachez également que nous travaillons d'abord et avant tout à vendre, à nos clients intéressés, les licences d'utilisation des photos de nos photographes.

A cet égard, Rights Control agit pour le compte de l'agence photo Sucré Salé.

Et en étroite collaboration avec elle pour défendre les droits de ses photographes Sucré Salé est en effet une agence photo française qui représente et distribue les réalisations de très nombreux photographes.

<https://www.sucresale.com/rightscontrol>

C'est donc bien l'essentiel de notre vocation. Et la prévention en matière de droit d'auteur n'est pas de notre responsabilité.

Accessoirement, en effet, nous sommes contraints de veiller aux utilisations de leurs photos sans leur consentement et sans l'achat de la licence..

<https://www.village-justice.com/articles/copyright-troll-parasitus-imagines-petit-traite-histoire-naturelle,44537.html>

A ce titre, notre activité première est fondamentalement très loin de ce que certains considèrent comme du « Copyright Trolling » et invitent le contrefacteur sur internet à contester vigoureusement notre démarche légitime.

Il existe en effet des sociétés de défense de droits d'auteurs qui, par recherche algorithmique, peuvent retrouver si des images sous licence ont été utilisées sur l'Internet. Vous trouverez sur internet un certain nombre d'avertissements et de mise en garde en ce sens.

Ce n'est pas notre cas, nous sommes des photographes qui avons pour premier métier de vendre nos photos, et, accessoirement, qui demandons le respect de leurs droits d'auteur.

Nous n'avons d'ailleurs jamais été attaqués en justice au motif d'une action illégale, frauduleuse ou arnaque.

Concernant la responsabilité, malheureusement seul l'éditeur et propriétaire du site encore en activité est responsable de l'ensemble de ses publications. En l'occurrence votre société.

Et nous ne pouvons légalement d'ailleurs nous adresser qu'à vous.

Nous en sommes naturellement désolés.

La publication de contenus qui vous sont fournis par une tierce personne ou société, adressés ou envoyés, ou que vous reprenez ailleurs sur d'autres plateformes en ligne engage votre responsabilité.

Libre à vous de mettre en place une organisation de contrôle des contenus proposés et de les valider ou pas.

Vous pouvez cependant demander à votre fournisseur de contenu de vous faire parvenir les preuves de l'achat de notre licence.

Ou de nous contacter pour se justifier. Nous ne pouvons légalement le faire.

La présentation des droits d'utilisation de notre photo clôturerait bien évidemment le dossier.

Nous restons naturellement toujours ouverts à l'écoute et au dialogue avec chacun afin de déterminer ensemble si possible une solution négociée et avant de confier le dossier à nos avocats ou lancer des procédures en justice.

Nous sommes disposés à réviser le dossier en fonction de certains points que nous considérons comme importants.

Notre retour vers vous est en effet aujourd'hui une démarche de médiation ou de conciliation.

Nous sommes conscients du caractère non lucratif de votre activité et disposés à revoir notre dossier.

Notre échéance approchant, n'hésitez pas à nous rappeler d'ici là pour en discuter. Nous sommes déterminés à entendre vos informations ou commentaires, toujours dans un souci de privilégier les solutions amiables plutôt que les procédures juridiques.

Nous pouvons organiser un rendez-vous téléphonique, à votre meilleure convenance, pour en parler?

N'importe quel jour de la semaine..

Prenez un rendez-vous en ligne : fantastical.app/JJLebrun/Rights-Control

Pouvons-nous également vous aider ou vous fournir si nécessaire des informations complémentaires?

Bien à vous

De : Crepier - Webmaster <webmaster@crepier.info>

Date : mardi, 19 mai 2026 à 15:12

À : Jean-Jacques Lebrun <rightscontrol_jllebrun@sucesale.fr>

Objet : RE: Référence dossier : 272621 Concerne : usage non autorisé d'image(s)
StockFood France

Bonjour,

Crepier.info est un site personnel à but non lucratif (les pubs google ne couvrent même pas les frais d'hébergement) dont l'objectif est de partager des informations techniques entre passionnés de crêpes bretonnes réalisées sur une billig (crêpière).

D'autres amateurs me transmettent donc parfois des textes et des photos (normalement de leur réalisations).

J'ai bien noté que 3 photos semblent ne pas appartenir aux personnes qui me les ont transmises, je les ai donc immédiatement supprimées de mon site.

Bien cordialement,

Didier

De : Jean-Jacques Lebrun <rightscontrol_jllebrun@sucesale.fr>

Envoyé : mardi 19 mai 2026 08:17

À : webmaster@crepier.info

Objet : Référence dossier : 272621 Concerne : usage non autorisé d'image(s)
StockFood France

RIGHTS © CONTROL

Rights Control
35t Av. Pierre Grenier
92100 - Boulogne-Billancourt

	Didier Guillerm
	

Concerne : usage non autorisé d'image(s) StockFood France

Référence dossier : 272621	Montant indemnité transactionnelle : 4275.50€
Nombre image(s) : 3	Echéance indemnité transactionnelle : 12/6/2026

Madame, Monsieur,

Nous vous contactons car nous avons découvert que vous utilisez actuellement ou avez utilisé récemment, à des fins de promotion en ligne, une ou plusieurs images dont les droits sont détenus par StockFood France en vertu des dispositions de l'article L. 113-1 du Code de la propriété intellectuelle relatives à la présomption de titularité des droits d'auteur pour l'avoir / les avoir divulguée(s) et exploitée(s) sous son nom (confère: <https://www.photocuisine.fr/60201766> - <https://www.stockfood.fr/13001037>).

Malheureusement, nous n'avons trouvé aucune trace d'une licence en vigueur vous donnant la faculté d'utiliser la ou les images concernées. L'utilisation d'une image sans licence constitue une atteinte aux droits d'auteur (art. L.111-1 et L.335-2 du code de la propriété intellectuelle) et une faute civile en application de l'article 1240 du Code civil.

Sucré Salé SAS a été autorisée, via son département RightsControl, à percevoir les redevances et indemnités dues pour l'utilisation, la violation du droit d'auteur ainsi que la violation du droit moral du photographe. Cela nous confère également le droit d'intenter un recours devant tout tribunal compétent.

Nous vous invitons vivement à vous conformer aux indications qui suivent dans **un délai de 18 jours** à compter de la date du présent courrier. Le non-respect de ce délai peut entraîner des frais plus élevés ainsi que d'éventuelles poursuites judiciaires.

- Si vous pensez qu'une licence vous a été valablement concédée pour l'utilisation numérique de la ou des images, veuillez nous faire parvenir les informations relatives à cette licence par courrier électronique à l'adresse suivante : rightscontrol@sucresale.fr en indiquant le numéro de commande ou de facture correspondant à l'achat de la licence.
Si la ou les images ont été concédées sous licence au nom d'un tiers, par exemple une agence de communication ou agence web, veuillez prendre contact avec votre prestataire afin de nous faire parvenir le contrat de licence pour la ou les image(s) en question.

L'objet du courriel doit comprendre le nom de votre société et le numéro de référence du dossier: 272621

- Si vous n'êtes pas en mesure de fournir la preuve qu'une ou des licences vous ont été régulièrement concédées, vous devez immédiatement cesser l'utilisation de la, ou des images, supprimer toutes les copies de celle(s)-ci et vous acquitter du paiement pour l'utilisation non autorisée de la ou des images. Veuillez alors consulter la demande de règlement ci-jointe pour obtenir le détail de l'indemnité transactionnelle.
La suppression de la ou des image(s) ne vous exonère pas de votre responsabilité et du paiement des droits afférents.
- Si vous souhaitez continuer à utiliser la ou les images, merci de prendre contact avec rightscontrol@sucresale.fr.

La demande de règlement ci-jointe détaille le montant de l'indemnité transactionnelle réclamée par Sucré Salé SAS.

Elle comprend également une offre de règlement amiable, d'un montant inférieur à ces frais, eu égard à notre volonté de trouver rapidement une solution satisfaisante pour tous.

Cette offre est valable 18 jours, à partir de la date du présent courrier.

En l'absence de réponse de votre part dans ce délai, l'affaire pourra être portée devant le Tribunal Judiciaire compétent par l'intermédiaire de notre avocat.

Pour votre parfaite information, sont également joints à ce courrier les documents suivants :

- Une liste complète des pénalités, coût de licence et frais afférents.
- Des copies des captures d'écran montrant l'utilisation de la ou des images répertoriées sur votre site internet.
- Une foire aux questions (FAQ) qui vous fournira des informations et des conseils.

Sucré Salé SAS s'engage à protéger les droits de propriété intellectuelle et le travail des photographes pour lesquels elle commercialise des licences d'exploitation. Sucré Salé SAS s'engage également à enquêter sur les violations desdits droits, non seulement pour protéger ses intérêts propres, mais aussi pour protéger les intérêts des photographes professionnels qu'elle représente.

Nous sommes obligés d'appliquer avec rigueur les règles protectrices de ces droits et celles résultant des conditions de commercialisation des licences, et nous apprécierions de votre part une prompte coopération afin de régulariser cette situation sans tarder. En tout état de cause, cette lettre ne vaut en aucun cas renonciation par Sucré Salé SAS et/ou les photographes, en tout ou partie, à leurs droits et recours.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Jean-Jacques Lebrun

Conformité des Licences

E: rightscontrol_jjlebrun@sucre-sale.fr

Vous pouvez également prendre un rendez-vous téléphonique en utilisant le lien ci-dessous :

[Programmer un rendez-vous](#)

T: 01 84 76 26 66

www.rightscontrol.com

RIGHTS CONTROL

Un département de Sucre Salé sas

35t Av. Pierre Grenier 92100 - Boulogne-Billancourt

N° RCS : 432 250 371

N° TVA: FR29432250371

[Consultez notre Kbis](#)

DEMANDE DE REGLEMENT - DOSSIER : 272621

Photographe : News Life Media, News Life Media, Roulier/Turiot - **Agence**
: StockFood France

Référence(s) image(s): 13001037, 13001037, 60201766

Nombre d'image(s) : 3

Site internet : crepier.info

Emplacement de l'image sur votre site

: <https://crepier.info/images/articles/literature/8-recettes.pdf>

Date dernière modification image sur site : May, 2022 (2022-05-13)

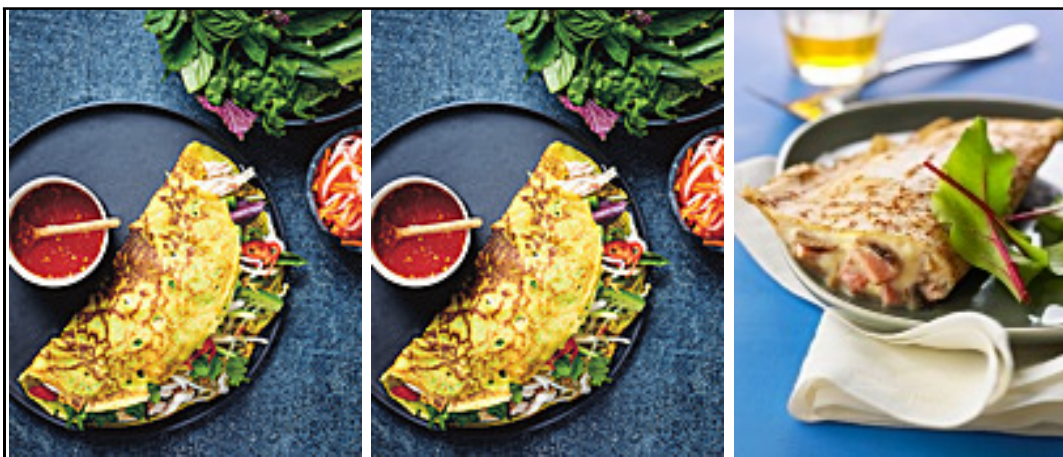
Emplacement de l'image sur votre site : <https://crepier.info/photos-videos/ailleurs>

Date dernière modification image sur site : Sep, 2024 (2024-09-20)

Emplacement de l'image sur votre site : <https://crepier.info/recettes/crepes-du-monde/banh-xeo-crepe-vietnamienne>

Date dernière modification image sur site :

Photo(s) en infraction :



Détail de l'offre de règlement à l'échéance finale

Détail	Montant
Redevance - licence de base	925.00 €
Frais de détection sur utilisation non autorisée	1350.00 €
Pénalité pour défaut de crédit photo	925.00 €
Frais de gestion interne suite à utilisation non autorisée	675.00 €
Dévalorisation du cliché	100.00 €
Bénéfices et économies illicitement réalisés	150.00 €
Atteinte aux investissements réalisés (commercialisation et protection du cliché)	150.00 €
Pénalité pour dépassement de l'étendue de la licence (durée territoire, support)	0.00 €
Frais recouvrement sur utilisation non autorisée	1125.00 €
<i>TVA sur redevance - licence - taux applicable = 10%</i>	92.50 €
<i>TVA sur frais de services - taux applicable = 20%</i>	895.00 €
Total (HT)	5400.00 €
Total (TTC)	6387.50 €

Détail de l'offre de règlement amiable - valable 18 jours à compter de la date du courrier:

Détail	Montant
Redevance - licence de base	925.00 €
Frais de détection sur utilisation non autorisée	910.00 €
Pénalité pour défaut de crédit photo	925.00 €
Frais de gestion interne suite à utilisation non autorisée	585.00 €
Dévalorisation du cliché	25.00 €
Bénéfices et économies illicitement réalisés	37.50 €
Atteinte aux investissements réalisés (commercialisation et protection du cliché)	37.50 €
Pénalité pour dépassement de l'étendue de la licence (durée territoire, support)	0.00 €
Frais recouvrement sur utilisation non autorisée	195.00 €
<i>TVA sur redevance - licence - taux applicable = 10%</i>	92.50 €
<i>TVA sur frais de services - taux applicable = 20%</i>	543.00 €
Total (HT)	3640.00 €
Total (TTC)	4275.50 €

DETAIL DES MOYENS DE PAIEMENT MIS A VOTRE DISPOSITION :

Païement via virement bancaire:

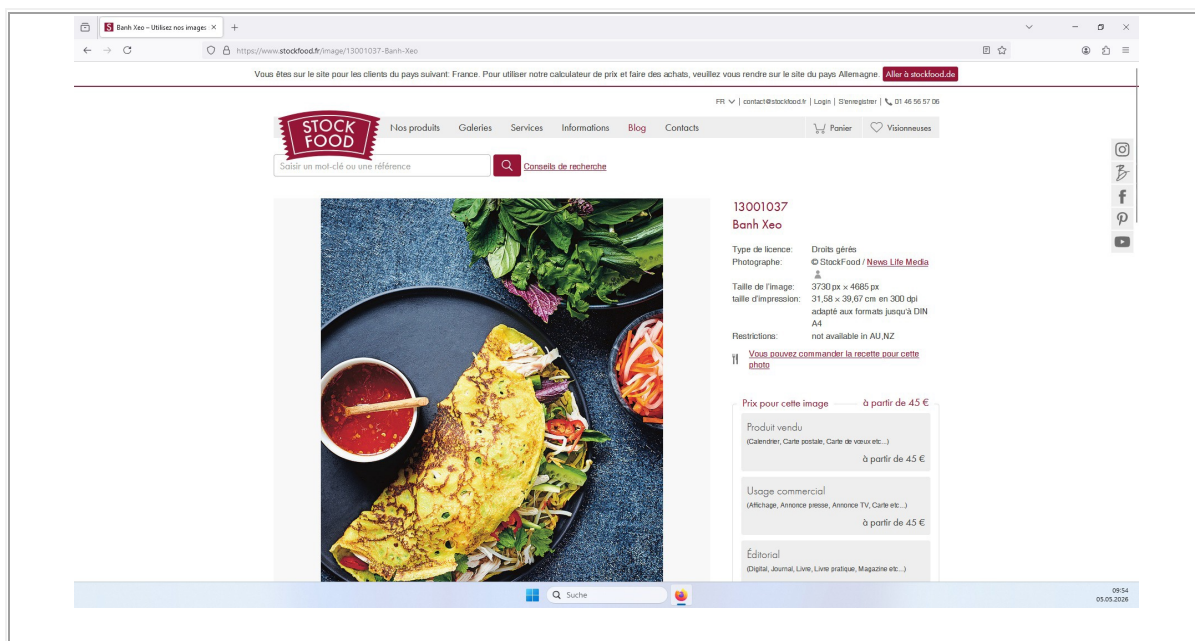
Banque: CIC

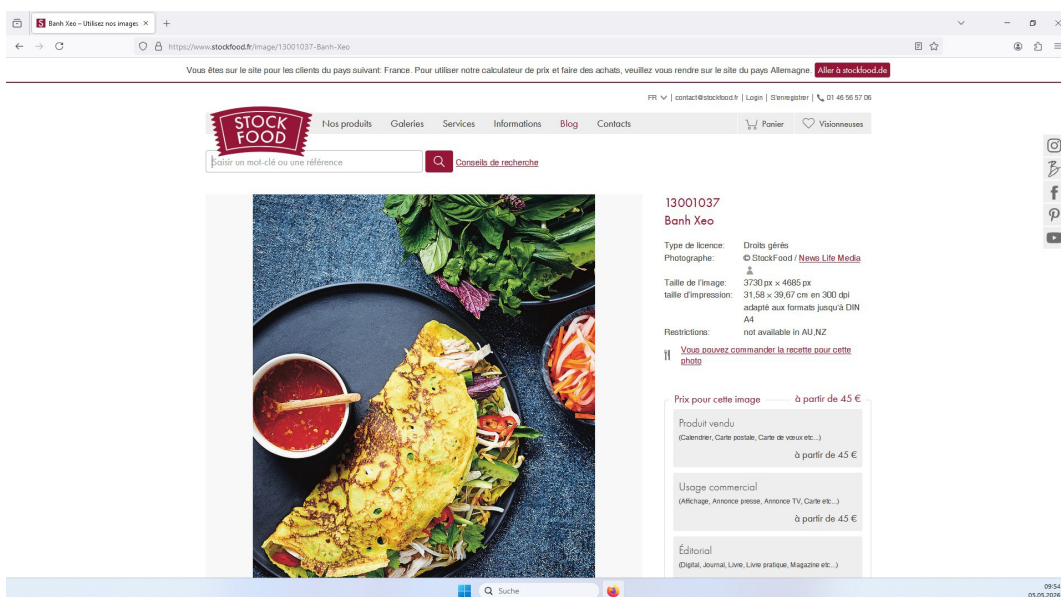
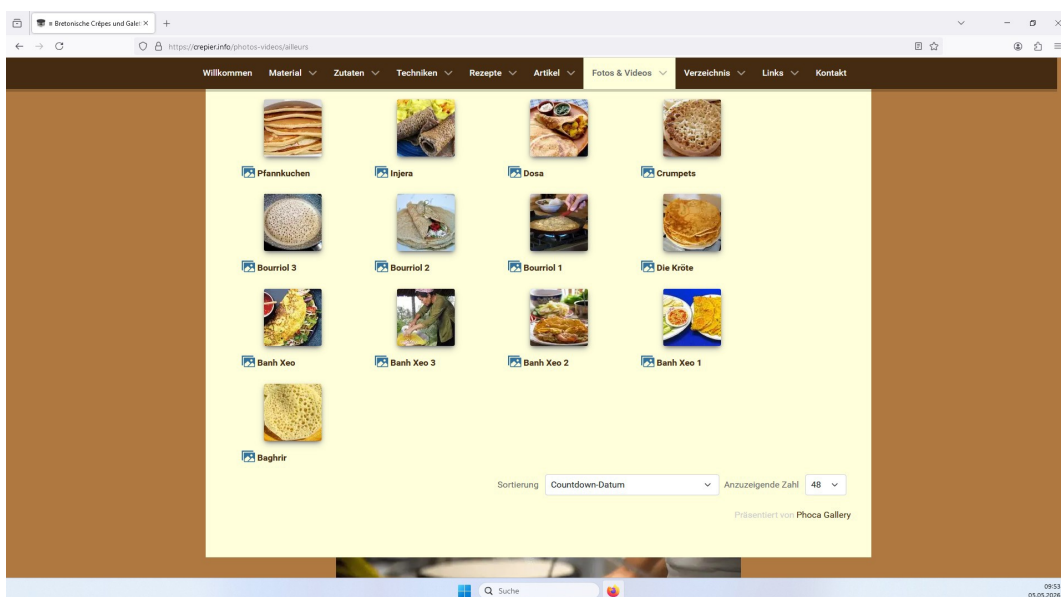
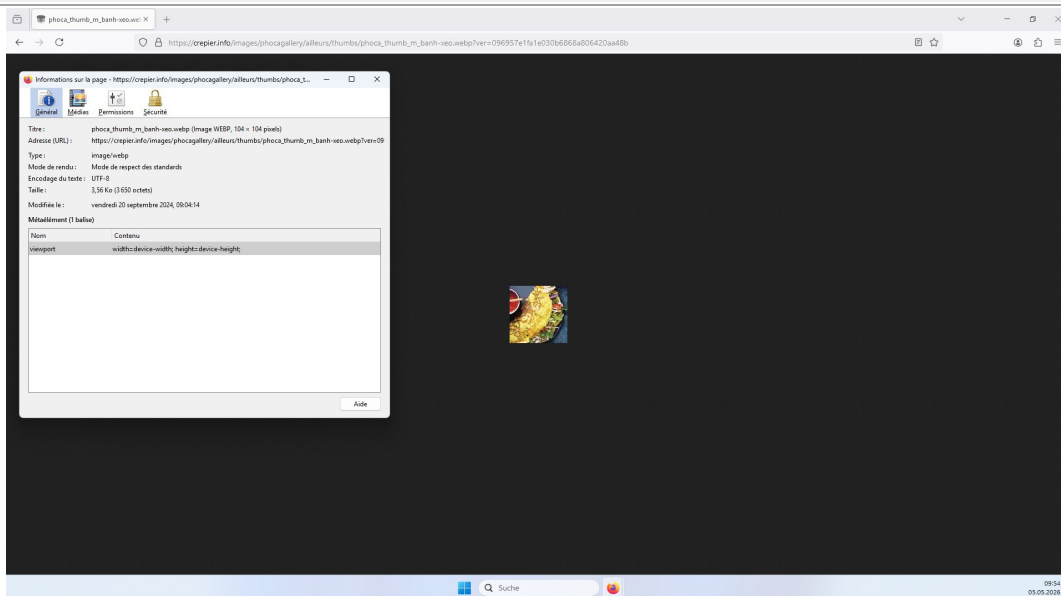
Compte au nom de: Sucré Salé SAS

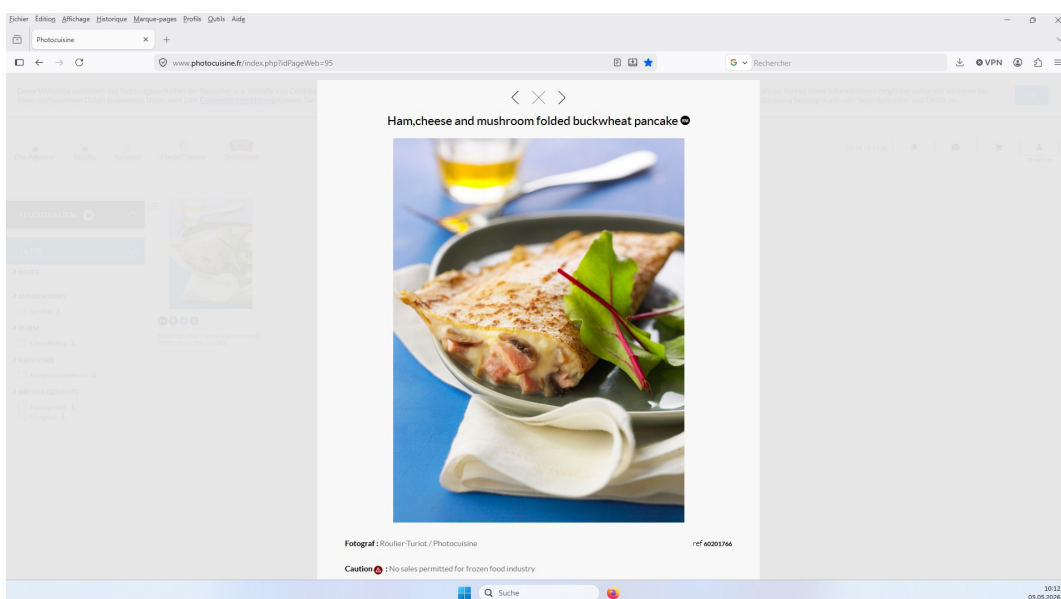
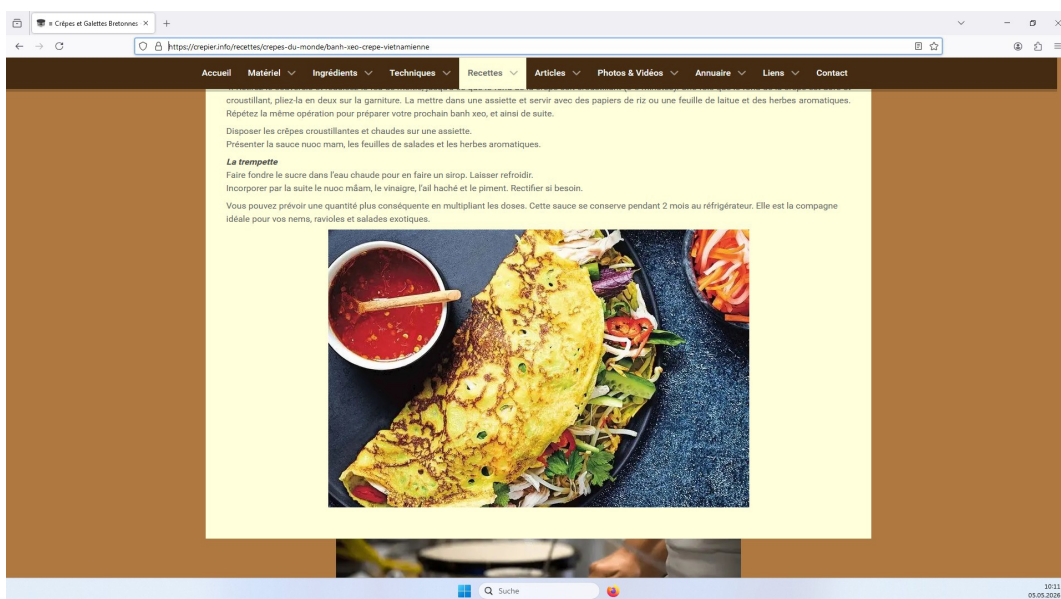
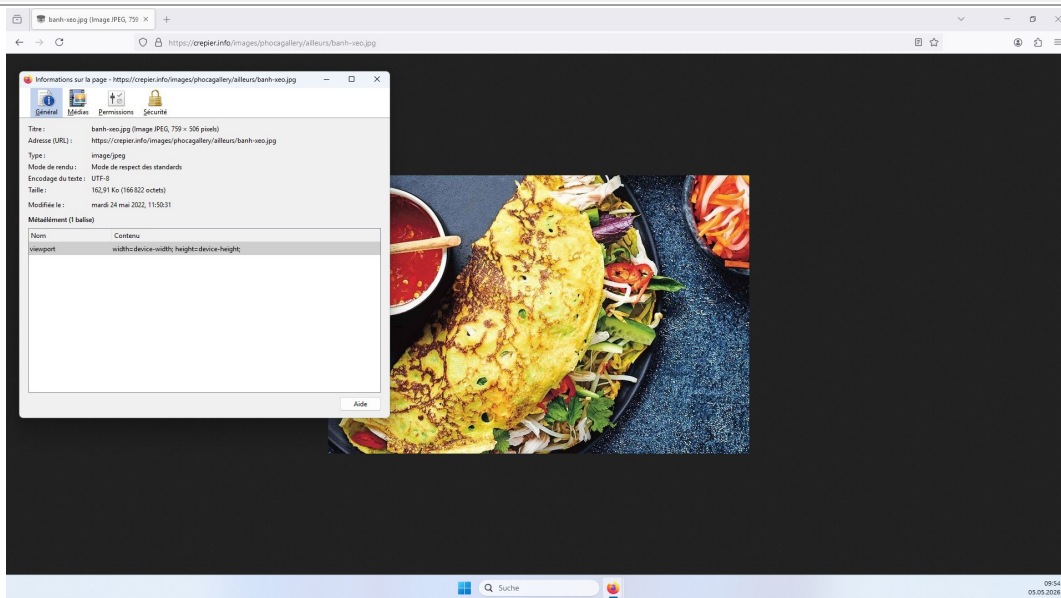
IBAN: FR76 3006 6109 3300 0201 0030 120

BIC: CMCIFRPP

COPIE(S) ECRAN DES UTILISATIONS - Didier Guillerm - DOSSIER : 272621







crêpier.info/images/articles/literature/S-recettes.pdf#page=5&zoom=100

CRÊPES ROULÉES RECHAMEL/JAMBON/CHAMPIGNONS



Ingédients :

- 250g de farine tamisée
- 4 œufs
- 500 ml de lait
- 1/2 verre de bière
- 50g beurre fondu
- Sel

Garniture :

- 80g de farine
- 80g de beurre
- 1L de lait
- Sel, poivre, muscade
- 500g de champignons
- 4 tranches de jambon

Préparation :

Crêpe

1. Faire fondre le beurre au micro onde et faire tiédir le lait.
2. Mélanger la farine tamisée, le sel et ajouter les œufs, le beurre fondu et progressivement le lait avec un fouet pour éviter les grumeaux.
3. Ajouter la bière.
4. Faire chauffer une noix de beurre dans la poêle et disposer une couche de pâtes.

Béchamel/jambon/champignons

5. Couper les champignons en lamelles et les cuire dans un peu de beurre (sel et poivre).
6. Couper également le jambon en petits morceaux et le réserver.
7. Faire fondre le beurre dans une casserole.
8. Ajouter la farine et remuer avec une cuillère de bois sans laisser colorer. La farine doit juste épaissir.
9. Verser le lait progressivement, sans cesser de remuer, jusqu'à ce que la sauce épaississe.
10. Assaisonner de sel, poivre et muscade râpée.
11. Ajouter le mélange jambon/champignons à la béchamel.
12. Farcir les crêpes avec le béchamel jambon/champignons et les rouler.
13. Déposer dans un plat, parsemer de gratifier et enfourner 10 min à 180°C.
14. Servir.

Crêpes et Galettes Bretonnes

https://crepier.info/mentions-legales

Accueil Matériel Ingrédients Techniques Recettes Articles Photos & Vidéos Annuaire Liens Contact

Crêpes & Galettes

crepier.info - Partageons nos envies et expériences

Crêpier
Un métier
Une passion

Recherche ...

Accueil / Mentions légales

LES INFORMATION LÉGALES

Présentation du site

En vertu de l'article 6 de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique, il est précisé aux utilisateurs du site crepier.info l'identité des différents intervenants dans le cadre de sa réalisation et de son suivi :

Propriétaire : Didier Guillem - (Particulier, personne physique) - 13 rue Sainte Anne - 78520 Guernes - France

Également : Plouaret (22)

- Créateur : Didier Guillem
- Responsable publication : Didier Guillem
- Webmaster : Didier Guillem webmaster@crepier.info
- Hébergeur du site et du domaine : o2switch - 222-224 Boulevard Gustave Flaubert, 63000 Clermont-Ferrand, France

LES INFORMATION LÉGALES

Présentation du site

En vertu de l'article 6 de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique, il est précisé aux utilisateurs du site crepier.info l'identité des différents intervenants dans le cadre de sa réalisation et de son suivi :

Propriétaire : Didier Guillem - (Particulier, personne physique) - 13 rue Sainte Anne - 78520 Guernes - France

Également : Plouaret (22)

- Créateur : Didier Guillem
- Responsable publication : Didier Guillem
- Webmaster : Didier Guillem webmaster@crepier.info
- Hébergeur du site et du domaine : o2switch - 222-224 Boulevard Gustave Flaubert, 63000 Clermont-Ferrand, France

Cliquez sur ce lien pour en savoir plus sur les mentions légales.

Lexique.

- Utilisateur : Internaute se connectant, utilisant le site crepier.info.
- crepier.info : Site internet représenté par son propriétaire.

Conditions générales d'utilisation du site et des services proposés

Tout visiteur du site crepier.info est réputé accepter les règles régissant le fonctionnement du site ci-après décrites. Ces dispositions ne le déchargent pas des obligations qu'il contracte en accédant par un lien à une page ou un site Internet tiers.

Ces conditions d'utilisation sont susceptibles d'être modifiées ou complétées tout moment, les utilisateurs de crepier.info sont donc invités à les consulter de manière régulière.

crepier.info est normalement accessible tout moment aux utilisateurs. Une interruption pour raison de maintenance technique peut être toutefois décidée par le webmaster.

crepier.info est mis jour régulièrement par le webmaster. De la même façon, les mentions légales peuvent être modifiées tout moment : elles s'imposent néanmoins à l'utilisateur qui est invité à s'y référer le plus souvent possible afin d'en prendre connaissance.

Description des services fournis

crepier.info a pour objet de fournir des informations concernant son domaine.

Le webmaster s'efforce de fournir sur crepier.info des informations aussi précises que possible. Toutefois, il ne pourra être tenu responsable des omissions, des inexactitudes et des carences dans la mise jour, qu'elles soient de son fait ou du fait des tiers partenaires qui lui fournissent ces informations.

Tous les informations indiquées sur crepier.info sont données titre indicatif, et sont susceptibles d'évoluer. Par ailleurs, les renseignements figurant sur crepier.info ne sont pas exhaustifs. Ils sont donnés sous réserve de modifications ayant été apportées depuis leur mise en ligne.

Propriété intellectuelle

Droit de propriété intellectuelle

FOIRE AUX QUESTIONS :

1. **Qui est Sucré Salé SAS ?**

Sucré Salé SAS est une agence de production et de distribution de photos spécialisées dans les domaines de l'alimentation, de la décoration et de la photo scientifique et médicale.

Notre division Rights Control – conformité des licences – vérifie l'état des licences sur les photos/vidéos afin de protéger les intérêts, les droits, le travail des photographes et les moyens de subsistance des agences et éditeurs clients du service, ainsi que des photographes.

2. **Vous disposez d'une licence conforme ?**

Si vous pensez avoir reçu cette notification par erreur car vous estimez détenir une licence d'utilisation en bonne et due forme, veuillez nous envoyer un courriel à rightscontrol@sucresale.fr dès que possible en indiquant le numéro de référence figurant sur votre demande de règlement, ainsi que votre nom et les coordonnées de votre entreprise.

3. **Une tierce partie a créé le site internet ou s'occupe de la communication de ma société.**

Nous pouvons comprendre qu'un concepteur tiers, un ancien employé ou un stagiaire ait pu être chargé du développement de votre site internet ou de votre communication. Cependant, si vous n'avez pas contracté de licence d'utilisation en bonne et due forme, la responsabilité de toute infraction incombe à la société (l'utilisateur final) qui a engagé la société tierce, l'employé ou le stagiaire. Nous vous recommandons de prendre contact avec la société tierce, l'employé ou le stagiaire afin de vérifier l'existence d'une licence d'utilisation de la photo (ou des photos) en vigueur. Veuillez alors nous fournir une facture d'acquisition de la licence. RightsControl procédera à la vérification et aux recherches nécessaires afin de valider cette licence.

4. **Nous avons acquis ces images au travers d'une société fournissant des modèles (templates) pour des sites internet.**

En tant qu'utilisateur final d'une image dont les droits sont détenus soit par Sucré Salé SAS soit par une agence ou un éditeur client du service RightsControl, il vous appartient de vous assurer qu'un fournisseur de modèles de sites internet est bien habilité à vous concéder une licence d'utilisation valable. Cela signifie que si l'acquisition de l'image s'est faite au travers d'un fournisseur de modèles web ou de toute autre société de ce type, vous êtes toujours responsable en cas de violation des droits si ce fournisseur n'était pas lui-même autorisé à vous concéder une licence. Il vous appartient, le cas échéant, de vous retourner contre ce fournisseur étant précisé que

cette démarche est sans incidence sur la demande formulée par RightsControl.

5. À quoi correspondent les éléments constitutifs du montant à régler ?

Il est important que les photographes ne soient pas lésés au travers d'une utilisation sans autorisation et/ou sans crédit photo.

La demande de règlement qui vous a été adressée par RightsControl prend en compte les éléments ci-dessous.

- Tarif licence standard, pénalité pour dépassement de l'étendue de la licence et pénalité pour non-crédit de la photo :

Lorsqu'une image est utilisée sans licence, cela prive l'auteur de la compensation financière qui aurait dû être payée.

La licence standard correspond à la redevance due pour l'utilisation de la photo jusqu'à son effacement du support digital.

La pénalité pour dépassement de l'étendue de la licence vient compenser l'utilisation de la photo hors du contexte de la licence accordée initialement, par rapport aux notions de durée, de territoire ou de support média utilisé.

La pénalité pour non-crédit de l'image vient compenser la privation du droit à la reconnaissance de l'œuvre du photographe (droit de paternité).

- Frais de détections et de recouvrement :

Ce sont des frais qui sont liés aux utilisations non autorisées. Ils sont contractuellement obligatoires envers les prestataires de service et ne peuvent faire l'objet d'une renonciation ou d'une remise.

- Frais de gestion :

Ces frais correspondent à l'ouverture, la mise en place et le suivi du dossier.

- La dévalorisation du cliché :

Le fait d'utiliser une photo sans autorisation dévalorise le cliché qui aurait pu être utilisé par d'autres clients via l'octroi d'une licence en bonne et due forme.

- Le bénéfice ou économie illicitement réalisée :

L'utilisation de la photo contribue à l'enrichissement du contenu du support digital. En l'absence de licence d'utilisation valide, le contrevenant bénéficie d'un avantage indu.

- L'atteinte aux investissements réalisés pour la commercialisation et la protection du cliché :

Sucr  Sal  SAS et les clients du service Rights Control, agences photo et  diteurs, investissent dans des ressources technologiques et humaines afin de produire, s lectionner, documenter et exploiter ou commercialiser les photos sur leurs sites internet. Le d faut de licence constitue un manque   gagner pr judiciable pour Sucr  Sal  SAS ou les clients de sa division Rights Control, agences photo et  diteurs.

L'ensemble de ces frais de nature contractuelle sont pris en compte par les tribunaux lorsqu'ils sont sollicités par Rights Control dans le cadre d'une procédure judiciaire

Tous les contrats conclus avec les photographes sont soumis à une obligation de confidentialité, mais peuvent être soumis à l'examen d'un tribunal si Rights Control est contraint d'engager une procédure judiciaire.

6. Je suis d'accord pour payer les frais de licence mais pas les autres frais détaillés sur la demande de règlement.

Lorsqu'une image est utilisée sans licence et/ou sans mention de crédit appropriée, cela prive l'auteur de la compensation financière qui aurait dû être payée ainsi que de son droit à la reconnaissance de son œuvre (droit à la paternité). Cela peut également créer un risque de conflit d'utilisation qui entraîne des frais supplémentaires. En outre, la recherche d'une utilisation sans licence nécessite des investissements considérables en technologie et ressources humaines, cette recherche étant indispensable à la sauvegarde des droits du photographe et de Sucré Salé SAS ou des droits des clients du service Rights Control, agences photo ou éditeurs.

7. Nous avons retiré les images et nous considérons que le dossier est clos.

Rights Control apprécie que vous ayez retiré la ou les images de votre site internet. Néanmoins, ce retrait ne résout qu'une partie du différend puisque l'image ou les images ont bien été utilisées antérieurement à ce retrait. Rights Control est donc bien fondé à vous réclamer le paiement de la somme visée dans sa demande, le règlement de cette somme permettant de clore le dossier et de vous éviter des frais additionnels de procédure.

8. Nous avons choisi des images dites "libres de droits" afin d'éviter les problèmes de droits d'auteur.

La licence « Libre de droits » (LD ou RF) signifie qu'après le paiement d'une redevance qui dépend de la taille de l'image, aucune somme complémentaire n'est demandée selon le type d'utilisation effectuée.

Mais dans tous les cas, pour les images "Libres de droits" vous avez besoin de souscrire une licence initiale en bonne et due forme. La licence libre de droits est spécifique car elle est concédée sans restriction quant aux supports d'utilisation et sans limite dans le temps. Des restrictions quant aux usages commerciaux peuvent exister mais celles-ci sont variables d'une agence à une autre car fonction du contenu de la licence LD ou RF concédée.

9. J'ignorais que cette image était sous licence.

Une photo est protégée à partir de sa date de création et une autorisation formelle (licence) doit toujours être obtenue auprès du détenteur/représentant des droits avant toute utilisation. Le droit d'auteur expire 70 ans après la mort de l'auteur de l'œuvre. Le fait que l'œuvre soit marquée ou non (par exemple,

filigrane ou ©) est indifférent car la protection n'est subordonnée à aucune formalité particulière.

10. Nous ne savons pas que Sucre Salé SAS ou que l'agence photo/l'éditeur, client du service Rights Control, représentait ces images et que celles-ci étaient soumises à une licence d'utilisation.

Malheureusement, même si votre entreprise l'ignorait et que votre bonne foi n'est pas en cause, cela ne peut vous exonérer de votre responsabilité pour l'utilisation non autorisée et ne vous libère pas de l'obligation de payer une indemnité pour l'atteinte aux droits de Sucre Salé SAS ou de l'agence ou éditeur client et des photographes concernés. Si aucune licence n'a été valablement souscrite, vous bénéficiez d'un avantage indu résultant de l'utilisation de l'image sur votre site internet sans autorisation et sans paiement de la redevance applicable. Dès lors que l'utilisation a déjà eu lieu, l'indemnisation de cet avantage et des frais liés à la gestion de cette utilisation sans licence reste due.

11. Que se passera-t-il si je ne donne pas suite à la demande de règlement?

Après 14 jours, l'offre de règlement amiable à prix réduit ne sera plus valable. Le dossier deviendra plus contraignant et des frais supplémentaires de recouvrement seront ajoutés au montant dû. En cas de non-paiement, et sans qu'une nouvelle notification de notre part soit nécessaire, ce dossier pourra faire l'objet d'une action judiciaire devant le tribunal compétent. Tous les frais liés à cette procédure (frais d'huissier, frais de justice et honoraires d'avocat) s'ajouteront à l'indemnité et aux frais qui vous sont aujourd'hui réclamés.

12. Où puis-je en savoir plus à propos de la violation des droits ?

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations quant à la violation du droit d'auteur, au parasitisme et à la responsabilité civile, nous vous invitons à consulter le lien ci-dessous lequel donne accès à des informations détaillées concernant les licences d'utilisation d'images et la violation des droits. Il est fortement recommandé, si vous décidez de prendre conseil auprès d'un professionnel, de rechercher des informations précises et de choisir un professionnel qui connaisse bien le domaine de la propriété intellectuelle.

Pour plus d'informations à propos de Rights Control, vous pouvez consulter:

[- https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Propriete-litteraire-et-artistique/Fiches-techniques/Fiches-techniques-sur-les-droits-d-auteur-et-les-droits-voisins](https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Propriete-litteraire-et-artistique/Fiches-techniques/Fiches-techniques-sur-les-droits-d-auteur-et-les-droits-voisins)

[- https://www.sucresale.fr/rightscontrol-france](https://www.sucresale.fr/rightscontrol-france)

[- https://www.rightscontrol.com/fr-fr/](https://www.rightscontrol.com/fr-fr/)



Sans virus. www.avast.com